



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Communiqué de presse
Jeudi 04 avril 2013

En accord avec Matignon, les chasseurs font supprimer un comité scientifique indépendant !

Le « Comité Interministériel pour la Modernisation de l'Action Publique » ne peut être taxé de lenteur administrative. Il vient de décider, le 2 avril 2013, sans aucune consultation des acteurs, la suppression pure et simple du GEOC (Groupe d'Experts sur les Oiseaux et leur Chasse) qui fut souhaité et validé, tant par les représentants cynégétiques que par les associations de protection de la nature en 2009.

Cette structure comptant 9 experts du CNRS, de l'Université de la Rochelle, du Muséum National d'Histoire Naturelle, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et de scientifiques hautement qualifiés, avait vocation à donner le point de vue de la science afin que l'administration se prononce sur la réglementation cynégétique.

Souvent sollicité par le Ministère de l'Ecologie, ce comité scientifique se réunissait, plusieurs fois par an, pour éclairer les décisions dans un contexte tendu entre chasseurs et protecteurs. Apparemment, le Ministère de l'Ecologie découvre cette décision, tandis que la FNC (Fédération Nationale des Chasseurs) l'espérait puisque c'est elle qui est intervenue auprès des services du Premier Ministre pour obtenir la suppression du GEOC. Craignait-elle les avis indépendants fournis par cette instance ?

Le 20 mars 2013, Delphine Batho déclarait pourtant, lors de l'AG de la FNC « la méthode du gouvernement, c'est de reconnaître la valeur des accords trouvés entre les différents acteurs ».

La LPO, Humanité et Biodiversité ainsi que France Nature Environnement, reçus par les services du Premier Ministre, le 26 mars, n'ont même pas été avisées de la décision prise 7 jours plus tard... Ces associations estiment que la suppression du GEOC constitue une insulte à la communauté scientifique, un mépris des accords et une incohérence de gouvernance. Par conséquent, elles demandent que le GEOC soit immédiatement rétabli dans sa fonction.

LPO
Allain Bougrain Dubourg

HB
Christophe Aubel

FNE
Dominique Py

Contact :
Patrick LADIESSE
Attaché de presse LPO
06 34 12 50 69